

Numéro de compte du porteur

PROCURATION

DEVANT ÊTRE UTILISÉE AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES DES PORTEURS DE TITRES DE LA SÉRIE CONSEILLERS ET DE LA SÉRIE T5 (LE CAS ÉCHÉANT)
du Fonds de marché monétaire Banque Nationale, du Fonds de marché monétaire américain Banque Nationale, de la Catégorie rendement à court terme Banque Nationale, du Fonds d'hypothèques Banque Nationale, du Fonds d'obligations Banque Nationale, du Fonds d'obligations à long terme Banque Nationale, du Fonds de dividendes Banque Nationale, du Fonds d'obligations mondiales Banque Nationale, du Fonds d'obligations corporatives Banque Nationale, du Fonds d'obligations à rendement élevé Banque Nationale, du Fonds de revenu d'actions privilégiées Banque Nationale, du Fonds d'actions privilégiées Banque Nationale, du Fonds de revenu mensuel Équilibré Banque Nationale, du Fonds de dividendes élevés Banque Nationale, du Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale, du Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Banque Nationale, du Fonds d'actions canadiennes de croissance Banque Nationale, de la Société d'investissement AltaFund Banque Nationale, du Fonds petite capitalisation Banque Nationale, du Fonds croissance Québec Banque Nationale, du Fonds Westwood de dividendes mondial, du Fonds Westwood actions mondiales, du Fonds d'actions mondiales Banque Nationale, du Fonds d'actions mondiales diversifié Banque Nationale, du Fonds Consensus d'actions américaines Banque Nationale, du Fonds d'actions américaines Banque Nationale, du Fonds Consensus d'actions internationales Banque Nationale, du Fonds d'actions européennes Banque Nationale, du Fonds Asie-Pacifique Banque Nationale, du Fonds d'actions japonaises Banque Nationale, du Fonds Westwood marchés émergents, du Fonds mondial de petites capitalisations Banque Nationale, du Fonds ressources Banque Nationale, du Fonds énergie Banque Nationale, du Fonds de métaux précieux Banque Nationale, du Fonds Science et technologie Banque Nationale et du Fonds sciences de la santé Banque Nationale

(individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds »)

qui seront tenues le mardi 16 décembre 2014 aux bureaux de la Banque Nationale du Canada, au 600, rue De La Gauchetière Ouest, Niveau C, Montréal (Québec), à 9 h 30 (heure normale de l'Est).

La direction de Banque Nationale Investissements inc. (le « gestionnaire ») sollicite la présente procuration en sa qualité de gestionnaire des Fonds.

NOTES :

- (1) Un porteur de titres a le droit de désigner une autre personne que les représentants de la direction dont le nom figure dans la présente procuration pour le représenter aux assemblées. Il peut exercer ce droit en indiquant dans l'espace prévu le nom de l'autre personne qu'il souhaite désigner, laquelle n'a pas besoin d'être un porteur de titres des Fonds, mais doit assister aux assemblées en personne.
- (2) Pour être valide, la présente procuration doit être signée et parvenir à Services aux investisseurs Computershare Inc. au plus tard deux jours ouvrables avant le début des assemblées (c.-à-d. avant 17 h le vendredi 12 décembre 2014) ou d'une reprise des assemblées en cas d'ajournement ou de report. Votre procuration peut être transmise : par la poste à Services aux investisseurs Computershare Inc., 8th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1; ou par télécopieur au 1 866 249 7775 / 416 263 9524.
- (3) Si le porteur de titres est une personne physique, la présente procuration doit être signée exactement de la façon dont les titres sont immatriculés. Si le porteur de titres est une personne morale, elle doit être signée par un signataire autorisé ou un fondé de pouvoir, et une preuve du pouvoir d'agir peut être exigée. Si les titres sont immatriculés au nom d'un exécuteur testamentaire, d'un liquidateur, d'un administrateur ou d'un fiduciaire, la présente procuration doit être signée exactement de la façon dont les titres sont immatriculés. Si les titres sont immatriculés au nom d'une personne décédée ou d'un autre porteur de titres, le nom du porteur de titres doit être inscrit en caractères d'imprimerie dans l'espace prévu à cet effet, le représentant légal doit signer la présente procuration en son propre nom, inscrire son nom en caractères d'imprimerie sous sa signature et joindre à la présente procuration une preuve de son pouvoir de signer au nom du porteur de titres.
- (4) Veuillez vous reporter à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe pour obtenir d'autres renseignements sur l'utilisation de la présente procuration et les assemblées.
- (5) Si des titres sont détenus par deux porteurs de titres ou plus, l'un d'eux peut exercer les droits de vote rattachés aux titres, mais si plusieurs de ces porteurs sont présents ou représentés par procuration, ils doivent tous exercer ensemble les droits de vote rattachés aux titres.
- (6) Une personne qui est porteur de titres au 31 octobre 2014 a le droit d'exercer les droits de vote rattachés aux titres dont elle est propriétaire à cette date aux assemblées ou à toute reprise en cas d'ajournement, sauf si la personne cède des titres après le 31 octobre 2014, que le cessionnaire est inscrit dans le registre à titre de porteur de ces titres et qu'il demande, au plus tard cinq jours avant les assemblées, de pouvoir exercer les droits de vote rattachés à ces titres. Dans un tel cas, le cessionnaire pourra, aux assemblées, exercer les droits de vote rattachés aux titres.
- (7) Si la présente procuration n'est pas datée dans l'espace prévu, elle est réputée porter la date du 12 décembre 2014.
- (8) Les droits de vote rattachés aux titres représentés par la présente procuration seront exercés conformément aux directives données. Toutefois, la présente procuration confère un pouvoir discrétionnaire aux représentants de la direction désignés. Si aucune directive n'est donnée sur la façon d'exercer les droits de vote à l'égard des questions mentionnées précédemment dans la présente procuration, les représentants de la direction exerceront les droits de vote rattachés aux titres représentés par la présente procuration EN FAVEUR de ces questions.
- (9) La présente procuration est réputée se rapporter à tous les titres des Fonds détenus par le porteur de titres, sauf indication contraire de celui-ci sur la présente procuration.



En signant ci-après, le porteur de titres dont le nom figure dans la présente procuration désigne Dominic Martin, vice-président, Ingénierie Solutions d'investissement, ou, à défaut, Josie Pampena, vice-présidente, Administration,

OU à la place de l'un d'eux,

à titre de fondé de pouvoir du porteur de titres avec pleins pouvoirs de substitution. Une copie signée de la présente procuration autorisera le fondé de pouvoir désigné à assister, à voter et à agir au nom du porteur de titres signataire à l'égard des titres que ce dernier détient, **aux assemblées extraordinaires des porteurs de titres des Fonds qui seront tenues le mardi 16 décembre 2014 et à toute reprise de celles-ci en cas d'ajournement ou de report**, quant aux questions indiquées ci-après et aux autres questions dûment soumises à ces assemblées. La présente procuration révoque toute procuration antérieure relative aux assemblées extraordinaires signée par le porteur de titres dont le nom figure dans la présente procuration. Le gestionnaire soumet un certain nombre de questions à l'approbation des porteurs de titres, qui ne pourront voter que sur les propositions se rapportant aux titres des Fonds qu'ils détiennent. Pour vous simplifier la tâche, la présente procuration a été adaptée pour comprendre uniquement les questions se rapportant aux titres des Fonds que vous détenez à la fermeture des bureaux le 31 octobre 2014.

VOTER POUR ; VOTER CONTRE; ou, si aucune directive n'est donnée, VOTER POUR

LA RÉOLUTION PRÉSENTÉE À L'ANNEXE A DE LA CIRCULAIRE DE SOLlicitATION DE PROCURATIONS DE LA DIRECTION CI-JOINTE, APPROUVANT L'INTRODUCTION DES FRAIS D'ADMINISTRATION À TAUX FIXE EN REMPLACEMENT DE CERTAINES CHARGES OPÉRATIONNELLES IMPUTÉES AU FONDS.

	Pour	Contre		Pour	Contre		
1. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	01	12. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12
2. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	02	13. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE REVENU MENSUEL ÉQUILIBRÉ BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13
3. POUR LES PORTEURS DE TITRES DE LA CATÉGORIE RENDEMENT À COURT TERME BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	03	14. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE DIVIDENDES ÉLEVÉS BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14
4. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'HYPOTHÈQUES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	04	15. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15
5. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'OBLIGATIONS BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	05	16. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16
6. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'OBLIGATIONS À LONG TERME BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	06	17. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17
7. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE DIVIDENDES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	07	18. POUR LES PORTEURS DE TITRES DE LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ALTA FUND BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18
8. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08	19. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS PETITE CAPITALISATION BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19
9. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	09	20. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS CROISSANCE QUÉBEC BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20
10. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	21. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS WESTWOOD DE DIVIDENDES MONDIAL :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21
11. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE REVENU D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11	22. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS WESTWOOD ACTIONS MONDIALES :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	22

Signature(s) autorisée(s)
- Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Signature du porteur de titres ou du signataire autorisé

Nom du porteur de titres ou du signataire autorisé

Signée le

 / /





Procuration suite

	Pour	Contre			Pour	Contre	
23. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D' ACTIONS MONDIALES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	23	31. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS WESTWOOD MARCHÉS ÉMERGENTS :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	31
24. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D' ACTIONS MONDIALES DIVERSIFIÉ BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	24	32. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	32
25. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS CONSENSUS D' ACTIONS AMÉRICAINES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	33. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS RESSOURCES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	33
26. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	26	34. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS ÉNERGIE BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	34
27. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS CONSENSUS D' ACTIONS INTERNATIONALES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	27	35. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	35
28. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28	36. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	36
29. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS ASIE-PACIFIQUE BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29	37. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS SCIENCES DE LA SANTÉ BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	37
30. POUR LES PORTEURS DE TITRES DU FONDS D' ACTIONS JAPONAISES BANQUE NATIONALE :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30				

Plier

Plier

Signature(s) autorisée(s)
- Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Signature du porteur de titres ou du signataire autorisé

Nom du porteur de titres ou du signataire autorisé

Signée le

 / /

NBIQ

051255

X X X X

AR0

